

Comité de Pilotage du RNE - Rôle et Composition

Rôle du Comité de Pilotage du RNE

Au 1^{er} janvier 2016, le comité de suivi de la charte du RNE devient le Comité de pilotage du RNE. Ce changement est motivé par le champ de compétence du CS élargi ces dernières années et le renforcement de son rôle de gouvernance du RNE.

Le Comité de Pilotage assure :

- le suivi de l'application de la charte (fonctionnement du RNE, qualité/traçabilité/valorisation des données)
- la validation des demandes d'autorisation,
- la validation des demandes d'utilisation de prélèvements issus du RNE,
- la validation des protocoles et des outils d'animation,
- l'évaluation des candidatures à l'organisation du séminaire annuel du RNE,
- l'évaluation des candidatures au prix Duguy.

Composition du Comité de Pilotage du RNE pour le mandat 2016-2020 (mis en place le 1^{er} mars 2016)

Le Comité de Pilotage du RNE est composé de 8 membres titulaires désignés et de 12 membres titulaires élus, ainsi que de 4 membres suppléants élus (1 suppléant par façade).

Sur les 8 membres désignés, 6 représentent le ministère en charge de l'écologie, l'Agence Française pour la Biodiversité, l'ONCFS et l'Observatoire PELAGIS et 2 sont désignés en tant que personnes qualifiées extérieures au RNE.

Les membres élus sont des correspondants du RNE détenteur de l'autorisation valide depuis au moins deux ans. Ils représentent la diversité des acteurs qui participent au RNE en outre-mer et sur chacune des façades : Manche-Mer du Nord (dpt 22 à 59), Atlantique (dpt 64 à 29) et Méditerranée ; mais ne sont pas des personnels des institutions dont les membres sont déjà désignés.

Dernière mise à jour en novembre 2018

